

Newsletter

Quatrième trimestre 2024 • N° 51

Nahla Haouel

*Sous-Directrice Rétrocession
- Tunis Re -*

Solutions structurées en Réassurance :

**Une approche innovante
pour la gestion des risques**

- Éditorial de
Mme Lamia Ben Mahmoud
- Actualités
- Indicateurs clés

Tunis Re

Editorial

L'année 2024 a été marquée par la survenance de plusieurs événements naturels avec une intensité sans précédent: tempêtes, inondations, ouragans meurtriers et incendies de forêt. une conséquence directe du réchauffement climatique ayant des répercussions profondes sur notre planète.

C'est la troisième année la plus coûteuse pour le secteur des assurances et de réassurance en termes de sinistralité liée aux catastrophes naturelles. Une sinistralité CAT qui va malheureusement continuer à se multiplier dans les années à venir, sous l'influence du changement climatique.

L'Europe a connu d'intenses inondations, ce qui a entraîné les deuxièmes pertes assurées les plus élevées jamais enregistrées dans la région, estimées à 13 milliards de dollars. Les États-Unis qui accaparent la part de lion par rapport aux pertes assurées mondiales liées aux catastrophes naturelles, ont été touchés par deux ouragans majeurs (Helene & Milton) et une fréquence élevée d'orages violents, estimées à 50 milliards de dollars.

Parallèlement, les incendies de forêt ayant ravagé le comté de Los Angeles début janvier 2025, alimentés par des conditions météorologiques extrêmes et des vents violents ont causé des destructions massives. Ces incendies pourraient devenir l'un des plus coûteux sinistre de l'histoire, avec des pertes assurées estimées entre 10 et 30 milliards de dollars contre des pertes économiques qui pourraient varier entre 150 et 275 milliards de dollars.

Les catastrophes naturelles de 2024 et 2025 ont accentué les vulnérabilités déjà existantes liées au changement climatique, aux infrastructures obsolètes, et aux tensions géopolitiques dans certaines régions. En réponse à ces événements, plusieurs initiatives ont été lancées par des gouvernements, des organisations internationales et aussi par les professionnels du secteur des assurances et réassurances pour renforcer la résilience des économies, améliorer les systèmes d'alerte précoce, et soutenir les efforts de reconstruction. Cependant, les défis demeurent considérables en matière de financement, de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique !

Bon Renouveau !

Lamia Ben Mahmoud



Par Nahla Haouel

Solutions structurées en réassurance : Une approche innovante pour la gestion des risques

Le marché de réassurance actuel est marqué par une volatilité sans précédent et une concurrence accrue, mettant à rude épreuve les bilans des entreprises ainsi que leurs stratégies de gestion des risques et du capital.

L'optimisation du capital et l'amélioration de la marge de solvabilité, défis majeurs auxquels les dirigeants sont confrontés, trouvent des réponses efficaces dans l'évolution des solutions de réassurance non-traditionnelles ou solutions dites alternatives. Ces dispositifs comprennent : la réassurance structurée, la réassurance finie, les titres liés à l'assurance (tels que les Cat-Bonds ou sidecars), l'assurance paramétrique, les swaps de risque, les produits hybrides, ainsi que les fonds dédiés ou les véhicules de gestion des risques...

Nous nous intéressons dans cet article à l'exposition des solutions structurées, qui offrent des structures hautement personnalisées et flexibles pour gérer des risques de plus en plus complexes, optimiser leur capital et s'adapter aux exigences d'un environnement mondial en perpétuelle mutation.

Conçues pour relever des défis spécifiques que les traités de réassurance traditionnels ne couvrent pas toujours adéquatement, ces solutions allient ingénierie financière et conception de contrats innovants. Ces mécanismes sont de plus en plus adoptés aux États-Unis, en Europe, et se sont largement répandues à l'échelle mondiale, en particulier dans des régions telles que le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord (MENA) et l'Afrique subsaharienne.

« A la longue, il n'est pas plus sûr d'éviter le danger que de s'y exposer. Les peureux se font prendre aussi souvent que les audacieux. »

Helen Keller

Étapes majeures du développement de la réassurance alternative

Au cours des années 1970 et 1980, le secteur de la réassurance a connu un tournant important avec l'émergence de la réassurance catastrophes. Cette approche visait à gérer les risques associés aux événements extrêmes, tels que les catastrophes naturelles. L'objectif principal était d'assurer une protection contre des pertes massives, en offrant aux assureurs une couverture spécialisée pour ces risques rares mais de grande ampleur.

Dans les années 1980 et 1990, la réassurance finie a fait son apparition. Cette approche consistait à offrir des solutions plus complexes et personnalisées, permettant de couvrir des périodes spécifiques permettant aux assureurs de financer les risques au lieu de simplement les transférer, en offrant des solutions à long terme pour la gestion du capital, comme le transfert de portefeuilles de pertes.

Dans les années 1990 à 2000, une nouvelle vague d'innovations a eu lieu avec le lancement des obligations catastrophes (cat-bonds) et des titres liés à la réassurance (ILS). Ces instruments financiers ont permis aux assureurs de transférer une partie de leurs risques à d'autres investisseurs, diversifiant ainsi les sources de financement et d'investissement.

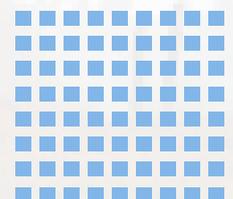
Au 21^e siècle, l'intégration des marchés de capitaux a permis le développement de solutions de réassurance structurée, incluant des instruments comme les titres liés à l'assurance, les obligations catastrophes et les sidecars. Ces solutions ont évolué pour être plus sophistiquées et personnalisées, avec des arrangements complexes comme la réassurance hybride et paramétrique, et ont facilité la gestion des risques et l'optimisation des bilans.

Comprendre les solutions structurées en réassurance

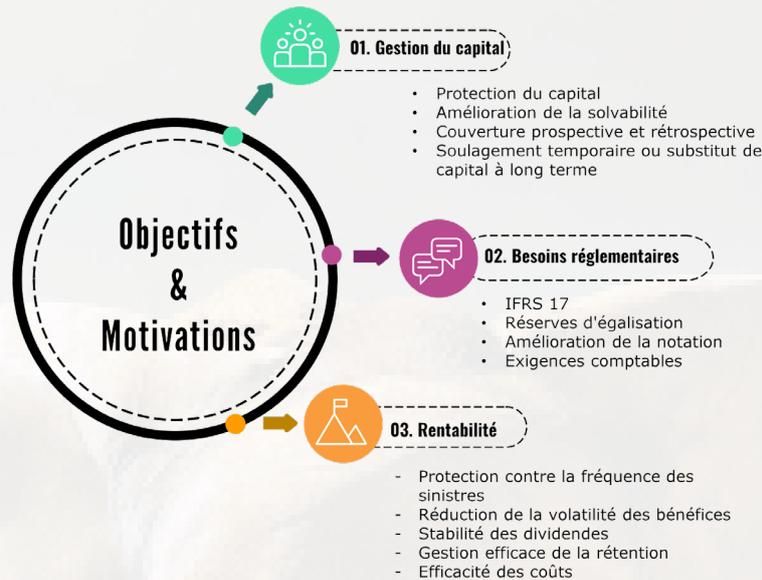
Les solutions structurées en réassurance sont des contrats personnalisés qui vont au-delà des traités proportionnels et non proportionnels traditionnels. Elles sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des assureurs, en combinant des éléments de réassurance et des instruments financiers.

Les types courants de solutions structurées incluent :

- **Quote-part structurée** : Ajuste les cessions en fonction des besoins de solvabilité et inclut des mécanismes de participation aux bénéfices et d'ajustement des commissions en fonction de la performance des affaires.
- **Stop Loss pluriannuel** : Protège contre les fluctuations des sinistres en limitant les pertes nettes sur plusieurs exercices.
- **Excess of Loss pluriannuel** : Assure une protection sur plusieurs années et peut couvrir plusieurs branches d'activité. Ces programmes sont conçus pour optimiser l'utilisation du capital.
- **Couverture agrégée** : Couvre l'ensemble des pertes cumulées sur une période donnée, indépendamment de leur origine (fréquence et/ou sévérité). Convenable pour optimiser l'utilisation du capital et protéger contre les sinistres extrêmes.
- **Transferts de portefeuille de sinistres** (LPT – Loss Portfolio Transfers) : Ces solutions consistent à céder les engagements liés à des sinistres passés à un réassureur ce qui permet d'alléger le bilan de l'assureur.
- **Couvertures contre le développement adverse** (ADC – Adverse Development Covers) : Elles protègent contre les évolutions défavorables des sinistres historiques.
- **Obligations catastrophes** (Cat-Bonds) : Des instruments qui transfèrent des risques spécifiques à des investisseurs sur les marchés financiers.



• **Couvertures paramétriques** : Déclenchées par des paramètres prédéfinis tels que la vitesse du vent ou la magnitude d'un séisme, ces couvertures offrent des paiements rapides.



Mécanisme de gestion

La réassurance structurée consiste à élaborer des solutions personnalisées pour répondre aux besoins spécifiques des assureurs tout en optimisant leur gestion des risques et leur utilisation du capital. Ci-après, les étapes essentielles du processus de gestion de la réassurance structurée :

• Analyse et identification des risques :

Cette étape consiste à évaluer les types de risques auxquels l'assureur est exposé, tels que les événements catastrophiques ou les risques excédant ses seuils de rétention.

• Conception de la structure :

Un programme sur mesure est conçu pour répondre aux besoins identifiés. Cela peut inclure des mécanismes comme l'excédent de sinistre (XOL), la Quote-Part ou des solutions hybrides combinant plusieurs approches.

• Optimisation du capital :

La réassurance structurée permet de réduire l'exposition financière de l'assureur face aux sinistres majeurs, tout en maintenant une capacité de souscription solide.

• Transfert de risques :

Une partie du risque est transférée au réassureur, avec une couverture adaptée aux besoins de l'assureur, tout en limitant l'exposition excessive des réassureurs.

• Modalités et Clauses Essentielles :

Cet accord repose sur des modalités précises, incluant des zones géographiques déterminées, des conditions de résiliation anticipée en cas de changements réglementaires ou de modifications dans la situation financière des parties concernées, ainsi que des mécanismes d'ajustement annuel basés sur l'évolution de l'exposition aux risques.

En outre, l'accord établit des clauses spécifiques concernant les réserves de sinistres, le règlement des sinistres, la commutation et les marges de réassurance.

- **Financement :**

La réassurance structurée peut être combinée à des options de financement telle que la titrisation pour améliorer le financement des sinistres importants. Cela implique souvent les marchés de capitaux, où le risque est transféré à un pool plus large d'investisseurs.

- **Suivi de la performance :**

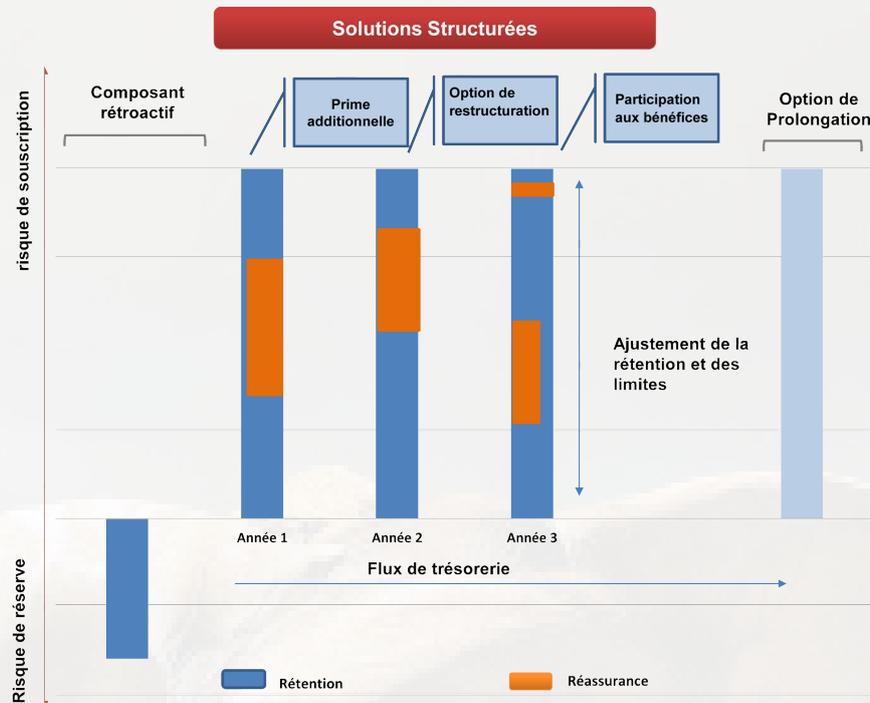
Le programme structuré est suivi en continu pour s'assurer qu'il respecte les termes convenus et qu'il gère efficacement les sinistres, les primes et la rentabilité globale.

- **Flexibilité et personnalisation :**

L'un des principaux atouts de la réassurance structurée est sa capacité à être adaptée aux besoins spécifiques de l'assureur, en fonction de la géographie, du type de risque ou de la nature des expositions.

Les contrats structurés impliquent plusieurs fonctionnalités qui varient selon le type de contrat. Ci-après quelques exemples :

- **Prime additionnelle** ; les parties prenantes ont des attentes différentes quant à la charge des sinistres la première année d'une solution structurée. Ainsi, des mécanismes de prime additionnelle, définis spécifiquement après un ou deux ans, permettent de combler ces écarts.
- **Options de restructuration** ; ces options offrent la possibilité d'adapter le contrat en fonction de l'évolution des résultats des périodes précédentes.
- **Ajustement de la rétention et des limites** ; des mécanismes de structuration, tels que les niveaux de rétention ou les limites, peuvent être ajustés automatiquement en fonction de l'expérience des sinistres ou de l'évolution de l'exposition, assurant ainsi une meilleure adéquation avec la stratégie de rétention à long terme.
- **Participation aux bénéfices** : la participation aux bénéfices dans un contrat pluriannuel est une caractéristique importante des solutions de réassurance structurée. Dans ce type de contrat, un pourcentage des bénéfices générés par le réassureur, au terme d'une période définie (souvent plusieurs années), est reversé au cédant. Cela peut être calculé en fonction de la performance des risques transférés, du coût des sinistres, de l'évolution des réserves ou d'autres critères financiers.
- **Marge de réassurance** : c'est un pourcentage de la prime que le réassureur perçoit pour compenser son risque et son coût d'opération. Plus un contrat est risqué ou complexe, plus la marge peut être élevée.
- **Le Funds withheld** (fonds retenus) est un mécanisme utilisé où une partie des primes payées par le cédant (l'assureur) est retenue par celui-ci au lieu d'être versée directement au réassureur. Ces fonds restent sous la gestion du cédant et servent de garantie pour les obligations de réassurance, notamment en cas de sinistres ou de réserves futures.
- **Prolongation optionnelle** ; à l'image de l'option de restructuration, une option de prolongation permet d'adapter le contrat en fonction des évolutions après une période initiale. L'extension d'une solution pluriannuelle contribue à lisser les résultats sur une période plus longue en servant d'amortisseur supplémentaire face aux écarts par rapport aux prévisions de croissance.



Le Rôle des Solutions Structurées dans l'amélioration de la Solvabilité

Les solutions avancées de réassurance jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la solvabilité des assureurs. En effet, les régulateurs, dans le cadre de Solvabilité II, évaluent les entreprises sur la base de leur capacité à faire face aux risques dans un scénario extrême (SCR). Les solutions avancées permettent d'améliorer ces indicateurs moyennant :

- _ **La Réduction du SCR** : En transférant une partie des risques, les solutions avancées diminuent le capital requis pour couvrir ces risques.
- _ **L'Augmentation du ratio de solvabilité** : Le transfert de risques libère des fonds propres, augmentant ainsi le ratio de solvabilité au-delà des seuils réglementaires

Voici quelques illustrations permettant de mieux appréhender l'impact de ces solutions en fonction du type de couverture :

1. **Contrats Quote-Part** : Ces contrats permettent de partager un pourcentage fixe des primes et des sinistres entre l'assureur et le réassureur. En transférant une partie des primes au réassureur, l'assureur diminue les fluctuations potentielles liées à la souscription en partageant une partie des risques associés. En contrepartie, il y aura un transfert d'une partie des sinistres estimés (et donc des réserves associées) au réassureur ce qui réduit les charges sur le bilan de l'assureur, améliorant ainsi ses ratios de solvabilité. Par exemple, un contrat Quote-Part de 30 % permet de transférer 30 % des risques liés à un portefeuille donné, ce qui libère des capitaux réglementaires tout en maintenant une participation dans les résultats positifs.
2. **Couvertures Pluriannuelles Non Proportionnelles** : Ce mécanisme offre une protection contre des pertes nettes dépassant un seuil défini (priorité) sur une période prolongée, souvent plusieurs années.

En limitant les pertes maximales annuelles au-delà de la priorité, l'assureur stabilise ses résultats financiers. Ainsi, les fonds disponibles grâce à une moindre exposition peuvent être réaffectés à des investissements ou à d'autres besoins stratégiques.

3. Protections contre la Fréquence des Catastrophes : Ces couvertures interviennent lorsqu'un nombre élevé de sinistres se produit en deçà d'un certain seuil. L'objectif de ces protections est d'empêcher les pertes fréquentes mais modérées de s'accumuler, ce qui pourrait compromettre la rentabilité.

Ces mécanismes apportent une stabilité au portefeuille, même en cas de fluctuations climatiques importantes ou d'événements à fréquence élevée telles que des tempêtes saisonnières, évitant ainsi une détérioration progressive du bilan.

Avantages des solutions structurées

Flexibilité et personnalisation : Les solutions structurées sont adaptées au profil de risque et aux objectifs financiers d'un assureur.

Efficacité en capital : Elles permettent aux assureurs d'optimiser leur allocation de capital en ciblant des risques spécifiques et en réduisant la volatilité.

Transfert de risque au-delà des limites traditionnelles : Ces solutions peuvent couvrir des risques difficiles à placer sur les marchés de la réassurance traditionnelle.

Stabilité financière améliorée : En atténuant la volatilité du bilan, elles contribuent à la santé financière à long terme.

Accès aux marchés financiers : Des instruments comme les Cat-Bonds élargissent les sources de capital disponibles pour les assureurs.



Améliorer l'efficacité du capital

Libérer le capital bloqué ou redondant & Améliorer le rendement des fonds propres



Se préparer à la croissance

Augmenter la capacité face aux risques catastrophiques et à l'assurabilité des risques difficiles à assurer



Réduire le coût du capital

Réduire le coût du capital en diminuant la volatilité



Améliorer l'efficacité opérationnelle

Accroître l'efficacité des programmes d'assurance



Réduire l'impact des changements réglementaires

Atténuer les coûts potentiels des changements réglementaires imprévus



Personnaliser la couverture

Structurer les programmes de réassurance en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise

Les enjeux des solutions structurées

Les solutions structurées présentent plusieurs défis majeurs. Leur conception et mise en œuvre requièrent une expertise spécialisée, rendant leur complexité un facteur clé à prendre en compte.

De plus, la personnalisation et l'ingénierie financière impliquées génèrent souvent des coûts plus élevés que ceux des traités traditionnels.

Par ailleurs, les contraintes réglementaires varient selon les juridictions, ce qui complique davantage leur mise en œuvre.

Enfin, l'appétit limité du marché constitue un obstacle, car tous les réassureurs ou investisseurs ne sont pas disposés à participer à des programmes hautement personnalisés.

Le rôle des solutions structurées parmi les grands réassureurs

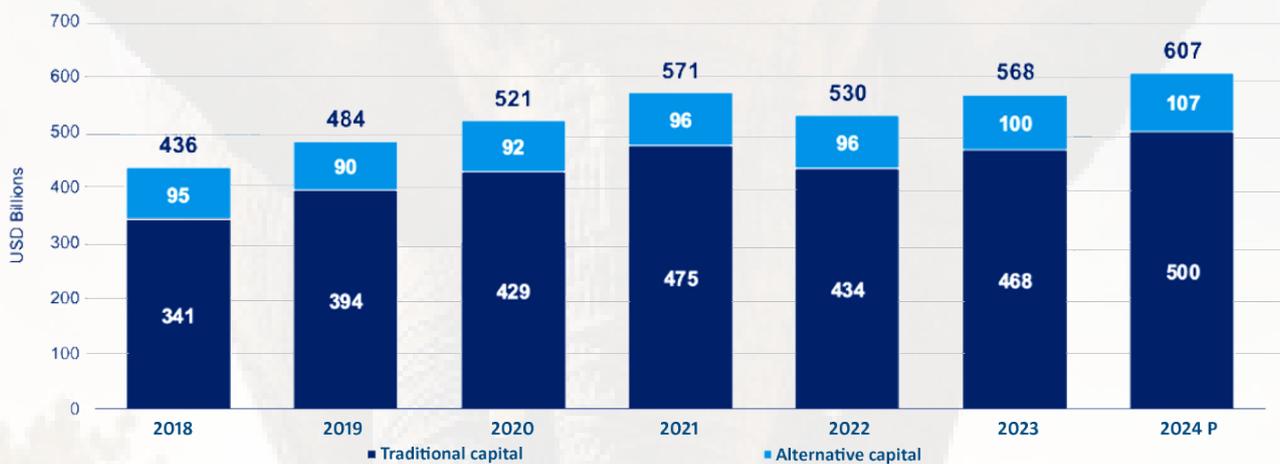
Les réassureurs mondiaux tels que Swiss Re, Munich Re et Hannover Re sont des pionniers dans la fourniture de solutions structurées. Ces entreprises s'appuient sur leur expertise en actuariat, modélisation financière et évaluation des risques pour concevoir des programmes innovants. Par exemple :

- **Swiss Re:** Reconnu pour son leadership dans les solutions paramétriques et les Cat-Bonds.
- **Munich Re:** Propose des solutions multi-lignes et multi-années pour aider ses clients à optimiser leur capital.
- **Hannover Re:** Se concentre sur des couvertures personnalisées pour des risques spécifiques dans les marchés émergents.

Volume & Tendances du marché

Le marché des solutions alternatives en réassurance connaît une croissance impressionnante. Selon le rapport de Guy Carpenter, le capital dédié à la réassurance a augmenté de 6,9 % en 2024, tandis que le capital alternatif a connu une croissance plus rapide de 7 %, atteignant 107 milliards de dollars. Cette croissance a été en grande partie alimentée par le marché des obligations catastrophes à raison de 50%. Cette tendance souligne la demande croissante pour des solutions innovantes de gestion des risques.

Croissance du capital alternatif en réassurance



 Source: Guy Carpenter, AM Best

Pour les régions MENA et Afrique, l'adoption des solutions alternatives connaît une croissance remarquable, alimentée par plusieurs facteurs clés. Tout d'abord, la sensibilisation croissante des assureurs dans ces régions souligne les avantages des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins spécifiques. En outre, l'exposition accrue aux risques liés au changement climatique, a renforcé la demande pour des couvertures paramétriques et des Cat-Bonds.

Enfin, le renforcement des capacités locales, soutenu par des partenariats avec des réassureurs mondiaux, permet aux assureurs locaux de développer leur expertise et de mieux répondre à ces nouvelles exigences du marché.

Perspectives d'avenir

Les solutions alternatives en réassurance deviendront un élément clé dans la gestion des risques à l'échelle mondiale. Face à des défis croissants tels que le changement climatique, les risques cybernétiques et de nouvelles obligations, ces outils innovants apportent la flexibilité et les capacités indispensables pour faire face à l'incertitude. Leur adoption croissante dans les marchés émergents témoigne de leur pertinence et de leur efficacité.

Les solutions structurées, entre autres, offrent une alternative convaincante aux traités traditionnels, en répondant à des risques complexes et évolutifs grâce à des approches sur mesure et innovantes. Bien que des défis subsistent, les avantages qu'elles procurent – allant de la stabilité financière à l'amélioration de la gestion des risques – en font une composante indispensable des stratégies modernes de réassurance.

ACTUALITES Nationales

Tunis Re Flash Info

- Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS : Dans le cadre du passage aux normes internationale IFRS, Tunis Re a finalisé les travaux sur les normes IFRS4 faisant ressortir un impact modéré et poursuit ses travaux sur les différentes phases liées au projet de mise en place des normes IFRS17, aussi bien sur les volets actuariels que comptables.
- Tunis Re Sponsor (Bronze) de la 5^{ème} Cf & AG de l'OAA qui se tiendra du 24 au 28 mai 2025 à Addis-Ababa en Ethiopie.

Tunisie: Nouvelle mesures sociales entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025

- La création d'un fonds de garantie dédié aux victimes d'accidents de la circulation. Ce fonds aura pour mission de verser les indemnités aux ayants droit et aux compagnies d'assurance, et ce, selon des critères prédéfinis pour les bénéficiaires.
- La création d'un Fonds d'assurance contre la perte d'emploi pour des raisons économiques. Ce fonds a pour objectif de financer un régime d'assurance pour les travailleurs contre la perte collective d'emplois pour des raisons non personnelles.
- La création d'un fonds de protection sociale au profit des ouvrières agricoles pour leur garantir une assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Nomination de nouveaux membres au collège du Comité Général des Assurances

Le ministère des Finances vient de nommer de nouveaux membres au collège du Comité général des assurances (CGA). Il s'agit de :

- Olfa Guiras, conseiller au Tribunal administratif,
- Mehdi Akrouf, représentant du Conseil du marché financier,
- Abdesslem Trabelsi, représentant de la Banque Centrale de Tunisie,
- Rached Souissi, membre justifiant d'une expérience dans le domaine de l'assurance,
- Ali Hammami, membre justifiant d'une expérience dans le domaine de l'assurance,
- Saber Trabelsi, expert actuairer,
- Yassine Becha représentant du ministère des affaires sociales.

Parachèvement, en 2025, de l'étude technique pour encourager les automobilistes tunisiens à souscrire aux cartes Orange d'assurance entre les pays Maghrébins

Le Directeur général du Bureau Unifié Automobile Tunisien (BUAT), Ahmed Hadrouk, a annoncé que l'étude technique lancée en 2024 pour encourager les automobilistes tunisiens à souscrire aux cartes Orange d'assurance, couvrant les déplacements entre les pays arabes et maghrébins, sera finalisée en 2025.

M. Hadrouk a précisé que l'approche adoptée inclura une réduction des tarifs, la détermination de la durée de validité de la carte, ainsi que l'implantation de points de vente dans les principaux postes frontaliers terrestres. L'objectif est de faciliter l'accès aux services, d'améliorer les systèmes

d'information pour les souscriptions et de mener des actions de sensibilisation auprès des automobilistes, ce qui devrait contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de l'assurance en Tunisie.

Cette étude, qui se déroulera en 2025 en collaboration avec toutes les parties prenantes, notamment les compagnies d'assurance et l'autorité de régulation, sera poursuivie pour établir un plan de développement de cette activité dans les années à venir.

AMI Assurances devient BNA Assurances et prépare son introduction en bourse

BNA Assurances, anciennement AMI Assurances, a déposé auprès du CMF un dossier d'admission à la Bourse de Tunis, avec une valorisation de l'action à 1,79 TND (0,6 USD) selon AMC Ernst & Young. Ce changement fait suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2024 qui a entériné le nouveau nom de la société. A noter que la Banque Nationale Agricole détient 50,5 % de son capital.

CTAMA lance la 2^{ème} édition de son programme de soutien aux jeunes entrepreneurs

La compagnie «Assurances CTAMA», dans le cadre de ses activités sociétales, a annoncé le lancement de la 2^{ème} édition du programme de soutien aux jeunes entrepreneurs avec un financement total de 100 000 TND. Les candidats potentiels doivent soumettre un dossier complet à la commission technique "RSE jeune prometteur" au plus tard le 15 décembre 2024. Ce programme offre des donations non remboursables de 5.000 à 15.000 dinars, destinées aux projets qui démontrent un potentiel de réussite et qui sont à la recherche de financements complémentaires.

Classement des 100 assureurs africains : la Tunisie dans le Top 10

Le Classement des 100 assureurs africains publié par «Jeune Afrique» a révélé la domination de l'Afrique du Sud, qui place 21 sociétés dans le palmarès, dont 10 occupent les premières positions. Le Maroc suit avec 13 entreprises, devant l'Égypte (12), le Kenya (11), la Tunisie (7) et le Nigeria (7).

Afrique Assistance devient «Mawdy Services»

Afrique Assistance, filiale du groupe espagnol «Mapfre», adopte un nouveau nom «Mawdy Services». Pour rappel, «Afrique Assistance» est co-détenue par «Mapfre» et des compagnies d'assurance tunisiennes.

2^{ème} édition de l'ESG African Summit

Le 26 novembre 2024, la 2^e édition de l'African ESG Summit s'est tenue aux Berges du LAC, réunissant des experts pour discuter des enjeux ESG. Les thèmes abordés comprenaient la collaboration inter-entreprises, l'innovation dans les technologies vertes, et l'intégration de pratiques durables dans les opérations commerciales.

Lors de cet événement, les résultats des Star Awards 2024 ont récompensé des startups innovantes: Wayout (Environnement), Tanitlab (Gouvernance), et e-Steps Health (Santé).

Nomination

Hatem Smiri has been appointed President of the Financial Market Council (CMF), replacing Salah Essayel, who has retired.

ACTUALITES

Internationales

AM Best: une perspective positive maintenue pour le secteur mondial de la réassurance

AM Best maintient une perspective positive pour le secteur de la réassurance, mettant en avant des marges de souscription robustes malgré les pertes causées par les ouragans Helene et Milton au second semestre 2024. Les taux de réassurance dommages restent constants, soutenus par une forte demande et une capitalisation solide. En 2024, les réassureurs présentent des ratios combinés avantageux, bien que légèrement affectés par ces événements.

Renouvellement de réassurance 2025 : un marché solide malgré une croissance modérée

Le renouvellement de réassurance pour 2025 présente des perspectives solides, bien que la croissance de la demande ait été plus modérée comparée aux années précédentes. La demande reste forte, soutenue par les besoins des assureurs face à la volatilité des marchés et l'incertitude économique, mais a ralenti en raison de la baisse de l'inflation après une année 2024 dynamique. Avec un capital record de 715 milliards US\$ dans le secteur et un intérêt croissant pour des solutions structurées comme les «quotas share» et les transferts de portefeuille, le renouvellement de 2025 s'est équilibré entre soutien à la croissance et gestion des risques.

Les risques cyber dominant le baromètre Allianz 2025 pour la 4e année consécutive

Selon le baromètre Allianz 2025, les risques cyber et IT dominent les préoccupations des organisations, cités par 38% des experts du risque, en hausse constante. Les violations de données sont la préoccupation majeure, suivies des cyberattaques sur les infrastructures critiques. Les ransomwares constituent 58% des pertes d'assurance cyber les plus significatives. La cyber sécurité est identifiée comme la principale cause d'interruption d'activité et l'un des principaux risques ESG.

Le coût des catastrophes naturelles atteint 140 milliards de dollars en 2024

En 2024, les catastrophes naturelles ont engendré des pertes assurées de 140 milliards US\$ et des pertes économiques totales de 320 milliards de dollars, soit une hausse de 48,7 % par rapport à la moyenne mondiale sur 10 ans. Les catastrophes météorologiques ont causé 93 % des pertes globales et 97 % des pertes assurées. Cette année est la troisième plus coûteuse depuis 1980, derrière 2005 et 2017, soulignant l'impact croissant du changement climatique sur les événements météorologiques extrêmes.

Marché des Assurances Algérien

Au 30 septembre 2024, le marché algérien des assurances affiche une croissance globale de 4,9 %, atteignant 131,7 milliards DZD (987,4 millions US\$). Les assurances non-vie dominent avec 108,4 milliards DZD (812,7 millions US\$), représentant 84,5 % du marché, tandis que les assurances de personnes progressent de 4,4 % à 14,3 milliards DZD (107,2 millions US\$). Le Takaful connaît une expansion remarquable (+319,8 %) avec 390,1 millions DZD (2,9 millions US\$). Enfin, les acceptations internationales en réassurance enregistrent une forte hausse de 51,4 %, atteignant 8,7 milliards DZD (65,2 millions US\$), témoignant d'un marché en pleine diversification et transformation.

Cependant, l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR) a annoncé une augmentation de 30% des primes RC automobile obligatoire, échelonnée à raison de 15 % au 1er janvier, puis au 1er juillet 2025.

Cette mesure vise à compenser le déficit causé par l'augmentation des indemnisations des accidents de la route.

Marché Marocain de l'Assurance

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a annoncé que, au 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires global du marché marocain des (ré)assurances (hors réassureurs exclusifs) avait augmenté de 4,8%, atteignant 45 milliards MAD (4,6 milliards US\$). Les primes non-vie ont connu une progression de 5,3%, totalisant 25,4 milliards MAD (2,6 milliards US\$), ce qui représente 56,4% du portefeuille global. L'activité vie a enregistré une croissance de 4,1%, avec des souscriptions s'élevant à 19,6 milliards MAD (2 milliards US\$).

Par ailleurs, L'ACAPS et la FMA ont annoncé, depuis le 30 décembre 2024, que les assurances «Tous Risques Chantier» (TRC) et «Responsabilité Civile Décennale» (RCD) sont désormais obligatoires. Une mesure vise à renforcer la protection des acteurs des projets de construction et à garantir le respect des exigences réglementaires.

4^{ème} forum libyen de l'assurance

Le 4^{ème} forum libyen de l'assurance s'est tenu les 11 et 12 décembre 2024 à Tripoli. Organisé par la Fédération Libyenne des Assurances, l'événement avait pour thème : «De la santé aux dommages : une assurance complète pour un avenir durable».

West P&I Club s'installe aux Emirats Arabes Unis

Le West P&I Club inaugure son premier bureau au Moyen-Orient, situé au Dubai International Financial Centre «DIFC». Sous la direction de Gagan Dhillon, ce bureau se concentre sur les réclamations et le développement des relations avec les partenaires du Moyen-Orient, du Golfe et du sous-continent indien.

NOMINATIONS

- Clemens Jungsthöfel succédera à Jean-Jacques Henchoz en tant que CEO de Hannover Re à partir du 1er avril 2025.
- Le Conseil d'Administration d'Everest Group a nommé Jim Williamson en tant que Président Directeur Général (PDG) du groupe.
- Aimen Saba Azara intègre Qatar General Insurance and Reinsurance Company «QGIRCO» en qualité de Directeur Général «CEO». La nomination a pris effet le 6 janvier 2025.
- Hawa Aw a été nommée Directrice Générale Adjointe d'AVENI-RE, à compter du 1er janvier 2025.

Manifestations

- **49^{ème} Assemblée Générale de la FANAF à Marrakech :** La 49^{ème} AG de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines «FANAF» se déroulera du 22 au 26 février 2025 à Marrakech, au Maroc. Organisée en partenariat avec la Fédération Marocaine de l'Assurance «FMA», cette édition aura pour thème: «Quels leviers pour un développement inclusif et durable de l'assurance en Afrique ?»
- **11^{ème} Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance:** La Fédération Marocaine de l'assurance «FMA» organise, les 16 et 17 avril 2025, la 11^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance. L'évènement aura pour thème: «Nouvelles technologies et intelligence artificielle (IA) : quelles opportunités pour l'assurance».
- **3^{ème} conférence des actuaires arabes :** La conférence des actuaires arabes se tiendra du 22 au 24 avril 2025 en Algérie. Cette 3^{ème} édition est organisée par «Fintech Robos» en partenariat avec le ministère des finances et l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance «UAR».

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie Au 30.09.2024

Au 30 Septembre 2024 Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

	2023	Evol 23/22	Au 30/09/2023	Au 30/09/2024	Evol 24/23
(M DT)					
Chiffre d'affaires	3 389	6%	2 550	2 830	11%
Auto	1 358	4%	1 069	1 175	10%
Vie	928	3%	643	744	16%
Autres	1 103	13%	838	911	9%
Indemnisation	1 793	3%	1 229	1 471	20%
Auto	871	8%	583	593	2%
Vie	282	-12%	212	382	80%
Autres	640	5%	434	496	14%
Nombre de sinistres	1 584 368	2%	1 462 435	1 511 913	3%
Auto	308 492	2%	225 049	235 029	4%
Autres	1 275 876	2%	1 237 386	1 276 884	3%
Placements	9 157	9%	8 814	9 616	9%

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

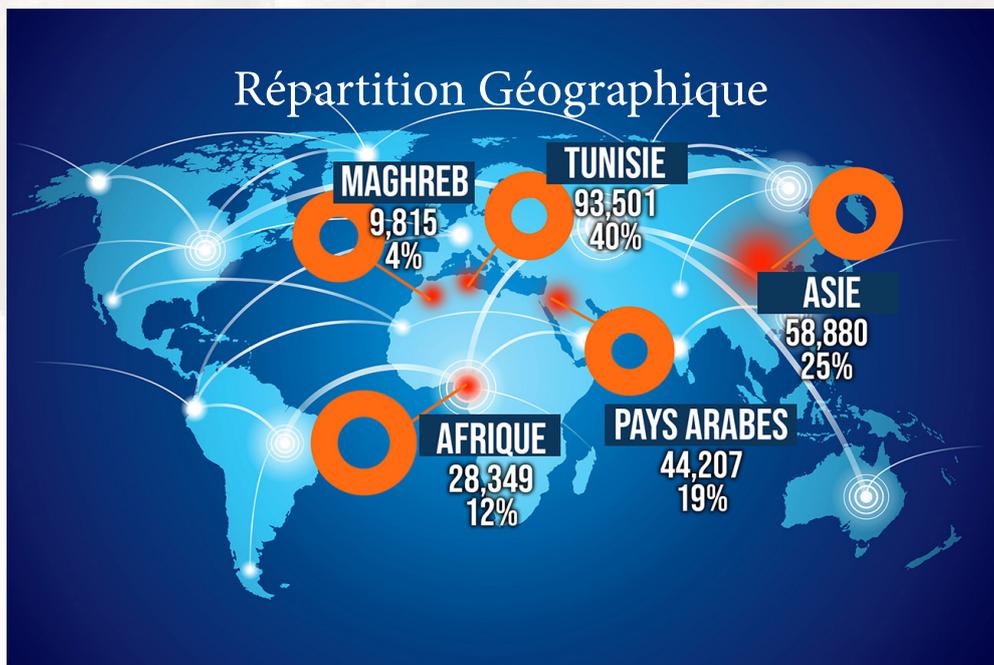
4^{ème} Trimestre 2024

Chiffre d'Affaires **234,751MDT**

+5,5%

Primes retenues **176,287 MDT**

Taux de rétention **75%**



145,973MDT

Charge sinistres brute

58%

Ratio de sinistralité

Placements

Revenus



554,5 MDT



31,210 MDT

INDICATEURS AU 31 Decembre 2024 DES SOCIETES D'ASSURANCE COTÉES EN BOURSE (MDT)

Compagnies	PRIMES EMISES			CHARGE SINISTRES BRUTE			PRODUITS DE PLACEMENT		
	déc-24	déc-23	Var%	déc-24	déc-23	Var%	déc-24	déc-23	Var%
	STAR	431,474	391,476	10%	281,132	257,549	9%	99,686	97,736
ASTREE	254,114	238,917	6%	293,814	146,888	100%	60,621	57,153	6%
BH ASSURANCE	199,473	176,570	13%	124,006	88,867	40%	29,959	26,228	14%
MAGHREBIA *	272,046	251,129	8%	159,289	134,914	18%	30,137	27,116	11%
MAGHREBIA VIE *	129,967	113,301	15%	53,784	41,481	30%	44,244	41,328	7%
BNA ASSURANCE	173,710	167,680	4%	99,229	100,363	-1%	37,936	36,575	4%
Tunis Re	234,752	222,533	5%	145,973	138,411	5%	31,210	28,803	8%

* Charge sinistres nette.

Meilleurs Vœux de Bonne Continuation à notre Cher Collègue
Mr Imed Dridi, Joyeuse retraite !



Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

Contact : Direction Marketing - Site web : www.tunisre.com.tn - Email : mark@tunisre.com.tn